

## Le CAE prône la création de nouveaux indices pour mesurer le "coût de la vie"

*A la veille de l'ouverture de la conférence sociale, le Conseil d'analyse économique demande la création d'une commission nationale de la mesure du pouvoir d'achat chargée d'harmoniser les différents indicateurs publiés*

Pour mieux refléter le "coût de la vie" et non plus seulement l'inflation, un rapport sur le pouvoir d'achat, qui sera au coeur de la conférence sociale s'ouvrant demain à Bercy, préconise la création d'indices complémentaires à l'indice des prix classique publié par l'Insee. Intitulé "mesurer le pouvoir d'achat", ce rapport du **Conseil d'analyse économique** (CAE) s'interroge en premier lieu sur la "dissonance" entre la mesure officielle du pouvoir d'achat, dont la progression a ralenti ces dernières années, mais qui augmente toujours, et le "ressenti des ménages" qui s'alarment de la hausse du coût de la vie.

Pour les auteurs, Philippe Moati et Robert Rochefort, chercheurs au Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), cela résulte de différents "biais de perception" des statistiques par les consommateurs. Pour réduire ce "décalage" et rapprocher les données macro-économiques issues des statistiques de la perception individuelles des ménages, ils préconisent notamment la création de "profils-types" (familles mono-parentales, jeunes adultes, retraités, accédants à la propriété, actifs précaires, etc.) parallèlement aux "indices catégoriels" récemment mis en place par l'Insee.

Si l'indice des prix à la consommation (IPC) publié chaque mois par l'Institut national de la statistique "constitue une mesure raisonnablement rigoureuse de l'inflation, il n'est pas une mesure de l'évolution du coût de la vie", soulignent les auteurs. Ils demandent donc la création d'un "indice des prix élargi" prenant notamment en compte le coût de l'acquisition d'un logement, considéré par l'Insee comme un investissement et non de la consommation.

Les auteurs proposent en outre, "parallèlement à des améliorations marginales de l'IPC", la construction d'indicateurs complémentaires. Le rapport évoque ainsi la possibilité de réaliser un "indice des prix moyens" de différents produits (rasoirs mécaniques par exemple) pour suivre l'inflation liée à l'augmentation de la qualité. Ou encore de suivre l'évolution des prix par "fonction de consommation" (téléphonie, éclairage) pour refléter une société qui est de plus en plus celle de "services" plutôt que des seuls "biens" de consommation.

Les auteurs estiment enfin "judicieux qu'une commission nationale de la mesure du pouvoir d'achat voie le jour". S'y trouveraient, aux côtés des économistes, sociologues et statisticiens, des représentants d'associations de consommateurs, des industriels et des distributeurs ainsi que des partenaires sociaux. Elle viserait à harmoniser les différents indicateurs publiés et constituerait un lieu de discussion pour élaborer les nouveaux instruments de mesure "qui relèvent davantage de jugements de valeurs ou de compromis institutionnels que de choix purement techniques". (Source AFP)